

Dépenses relatives aux Temps d'Activité Péri-scolaire

Bilan année scolaire 2016/2017

frais de prestation pour 93 jours de TAP (MUSIQUE EXPERIENCE)

animateurs, coordination direction, déménagement matériel éducatif
frais déplacement, frais de gestion) **25 725.28 €**

Versement CAF prévisionnel 10943 * 0.50 **5 471.50 €**

Déduction CAF régularisation 2014-2016 versé en moins 897.10 -
85.02 déduit sur 2015/2016 **-812.08 €**

**DEPENSES PERSONNEL MAIRIE TAP (Salaire brut , charges
patronales assurance Gras Savoie pour 4 agents) 7 558.82 €**

AUTRES DEPENSES TAP

charges de fonctionnement chauffage électricité assurances estimation
25 % des dépenses garderie (2057.88 €) et formation agent estimation
12 h * 18 € **730.47 €**

Versement ETAT fonds d'amorçage base TAP 121 enfants X 90 € **10 890.00 €**

TOTAL RECETTES TAP	15 549.42 €
TOTAL DEPENSES TAP	34 014.57 €
prix de revient par enfant base moyenne 121 enfants TAP	281.11 €
COUT A CHARGE DE LA COMMUNE	18 465.15 €
cout par enfant à charge pour la commune pour les TAP moyenne 121 enfants	152.60 €

Autres dépenses engendrées par la réforme des rythmes scolaires

DEPENSES GARDERIE TPS INTERMEDIAIRE (

Salaire brut , charges patronales assurance Gras Savoie 2 746.46 €

DEPENSES PERSONNEL encadrements mercredi matin et midi

Salaire brut , charges patronales assurance Gras Savoie 1 737.23 €

ménage en + mercredi

Salaire brut , charges patronales assurance Gras Savoie 3 617.59 €

Recette paiement Tps Intermédiaire du vendredi **410.00 €**

Prévision ETAT fonds d'amorçage 2016/2017 prévision 157-121) 36
enfants X 90 € **3 240.00 €**

Régularisation fonds d'amorçage 2014-2016 (prévu 14670 + 14310 soit
28980 € versé 28530 €) **-450.00 €**

TOTAL RECETTES tps intermédiaires et fonds amorçage	3 200.00 €
TOTAL DEPENSES tps intermédiaires et mercredis	8 101.28 €
prix de revient par enfant : 157 enfants inscrits à la rentrée	51.60 €
Résultat restant à la charge de la commune	4 901.28 €
cout par enfant à charge pour la commune : 157 enfants inscrits à la rentrée	31.22 €

BILAN suite à la réforme des rythmes scolaires

TOTAL RECETTES 18 749.42 €

TOTAL DEPENSES SUPPLEMENTAIRES 42 115.84 €

prix de revient par enfant base 157 élèves inscrits à la rentrée 268.25 €

résultat restant à la charge de la commune 23 366.42 €

**cout par enfant à charge pour la commune : 157 élèves inscrits à la
rentrée 148.83 €**

**à déduire sur l'exercice 2015/2016 la participation de la commune de
SAINT LOUP 3 483.48 € et du Mesnil-Ozenne 267.96 €**

3 751.44 €